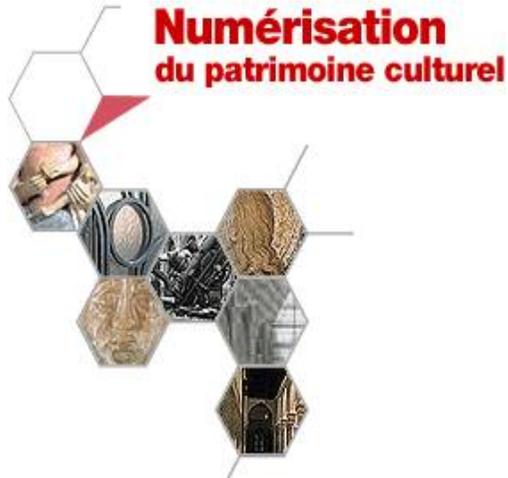


16 emes Rencontres des Maisons d'Écrivains Bourges - 18-20 Novembre 2021



Culture, Numérique et Innovation

Frédéric Nowicki, Conseiller Numérique

DRAC Hauts de France
5 rue Henri Daussy 80044 Amiens cedex 1
frederic.nowicki@culture.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Présentation :

Le Plan régional de numérisation de la DRAC Hauts de France, intégré au Plan National de Numérisation (PNN) du Ministère de la Culture a débuté dès 1997 avec la numérisation des fonds iconographiques des services patrimoniaux de la DRAC.

Le conventionnement avec le Conseil Régional dans le cadre des Contrats de Plan Etat / Région successifs a ensuite permis de lancer une entreprise d'informatisation et de numérisation des collections patrimoniales (Bibliothèques, Musées, Archives, Monuments Historiques, Archéologie...) des acteurs patrimoniaux publics et privés du territoire régional.

A ce jour, près de 3 M € issus de crédits centraux délégués à la DRAC ont été investis sur le territoire à la suite du lancement de 17 appels à projets annuels nationaux successifs, prolongés par 8 appels régionaux depuis 2017, soit au total plus de 300 projets subventionnés concernant plus de 110 services, établissements ou institutions culturelles régionales.

Ceci se traduit également par la présence de plus de 400.000 documents numérisés et mis en ligne sur les bases de données de collectivités territoriales concernées et /ou sur la plate-forme du Ministère de la Culture : «**Collections**» , agrégateur national, et lui même référencé sur **Europeana** :



<http://www.culture.fr/Ressources/Moteur-Collections>



<https://www.europeana.eu/portal/fr>

Stratégie numérique de la DRAC Hauts de France :

Deux axes stratégiques sont développés par la DRAC Hauts de France sur le territoire régional :

**** Axe 1 : Développer l'offre de ressources culturelles par les TIC et les arts numériques par l'élaboration d'applications, d'outils ou de portails numériques permettant la diffusion et la valorisation de collections patrimoniales et des œuvres et créations culturelles et artistiques.***

Le Plan régional de numérisation a développé des réseaux d'opérateurs autour de contenus thématiques ou régionaux ainsi que la mise en place de portails et de bases régionales / départementales (Musenor, Armarium, Archives de la Somme, Proscitec...) ou autour d'Agences régionales structurées (Agence Régionale du Livre et de la Lecture, Association des conservateurs de Musées des Hauts de France, Villes et Pays d'Art et d'Histoire...)

**** Axe 2 : Soutenir les démarches d'ingénierie, de recherches, d'innovation favorisant la coopération entre acteurs culturels et artistiques sur les usages numériques ainsi que la création d'outils ou d'événements propices au développement de l'entrepreneuriat numérique en matière culturelle, artistique voire touristique.***

Cette démarche de soutien à l'innovation et la médiation numérique vise à créer des réseaux numériques culturels multi-partenaires en s'appuyant soit sur le patrimoine ou la création (Monuments Historiques, Musées, Bibliothèques, Archives, Inventaire, Architecture, Ethnologie, Archéologie...), soit sur des réseaux de territoires, soit sur des technologies innovantes (Projets 3D, Réalité Augmentée, applications tablettes/smartphones, data visualisation, vidéos interactives, ...)

Appels à projets :

Afin de développer ces deux axes, deux appels à projets régionaux annuels et connexes ont été réalisés chaque année depuis 2018, date de la déconcentration de crédits de numérisation du Ministère de la Culture (Ex PNN). Cette déconcentration des crédits a permis à la DRAC de développer et d amplifier sa stratégie régionale.

Appel à projets régional PNV :« Plan de numérisation et de valorisation »

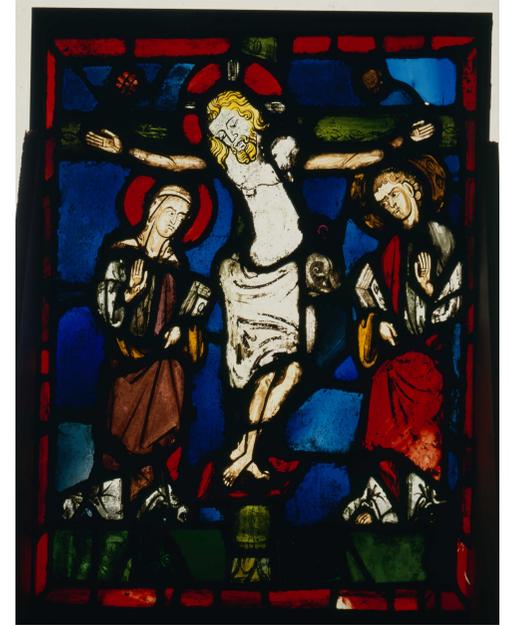
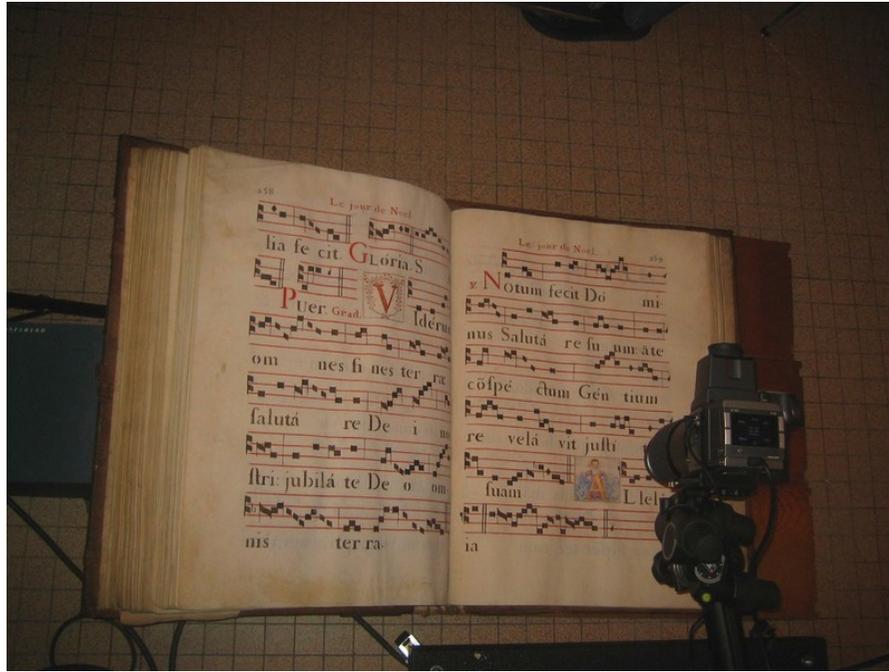
Objectif : Démultiplier l'accès au patrimoine dans une dynamique de démocratisation culturelle et de transmission des savoirs pour des usages variés de découverte et de connaissance du patrimoine culturel.

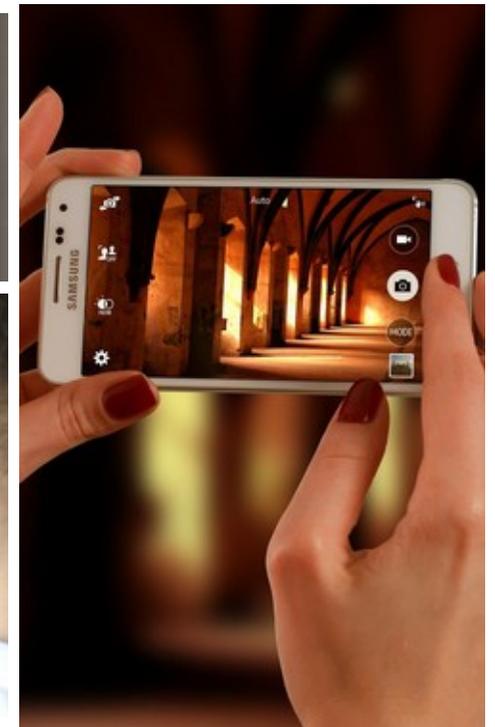
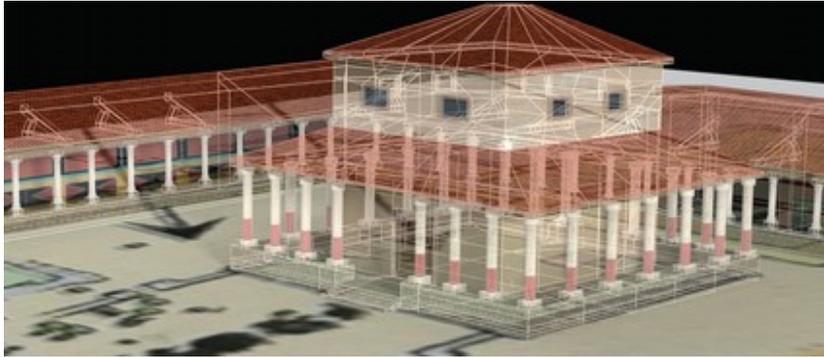
Appel à projets régional ADNI «*Applications et dispositifs numériques innovants*»

Objectif : Renforcement de la Recherche et du Développement dans les TIC et leurs implications dans le domaine de la diffusion et la valorisation de la Culture et du Patrimoine et favorisant ainsi le développement de l'Emploi dans ces domaines.

Les résultats de ces projets innovants sont communiqués chaque fin d'année lors d'une restitution publique intitulée **Journée Régionale « Culture et Numérique »** et organisée par la DRAC depuis et mis en ligne sur son site Internet.

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/Politique-et-actions-des-services/Pole-patrimoine/Numerique/6e-Journee-d-etudes-regionale-patrimoine-et-numerique-a-Amiens>





E-Cathédrale, MIS, UPJV (2018)

Conclusion :

La stratégie numérique de la DRAC s'inscrit dans une dynamique de démocratisation culturelle et de transmission des savoirs vers un large public : scolaires et jeunes, grand public, chercheurs, médiateurs, acteurs économiques, touristiques, éditoriaux confortant les partenariats entre l'Etat et les collectivités territoriales de la région des Hauts de France, tout en se fixant pour objectifs de :

- * Compléter les dispositifs mis en place au niveau national (PNV) et de s'inscrire dans la nouvelle organisation née de la fusion des deux régions en 2016.
- * Développer ainsi un axe Patrimoine, Culture et Numérique spécifique au territoire régional et poursuivre ainsi les actions réalisées dans le cadre des Hauts de France, en partenariat avec le Collectivités Territoriales afin d'envisager la création d'agrégateurs régionaux.
- * Répondre au besoin de renforcer la Recherche et le Développement dans le domaine des Nouvelles Technologies et son implication dans le domaine de la Culture, tout en participant également au développement de l'économie numérique, (Réseau French Tech, Start ups, Fabs Labs, laboratoires...) du tourisme et de l'emploi ainsi qu'à l'aménagement numérique et culturel du territoire régional.
- * Démultiplier enfin l'accès au Patrimoine et à la Culture dans une dynamique de démocratisation culturelle et de transmission des savoirs pour des usages variés d'Education Artistique et Culturelle, de découverte et de connaissance du patrimoine culturel et sa valorisation.